

PRÉPARATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BE Essai Recyclage Intra

GENERALITES

Public concerné

Chargés d'opérations liées aux plates-formes d'essai.

Pré-requis

Connaissance électrique nécessaire

Durée

1.5 jours soit 10 Heures 30

Effectif

12 personnes Maximum

Tarif

Nous consulter

Contact

0970720881

contact@emeris-formation.com

www.emeris-formation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Nous consulter

Profil du (des) formateur (s)

Formateurs habilités à dispenser la formation et expérimentés en formation continue des adultes.

OBJECTIFS

- Être capable de réaliser en toute sécurité les opérations liées aux plates-formes d'essai.
- Être capable de respecter les consignes du chargé d'exploitation électrique et des prescriptions des essais.
- Être capable d'exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des essais en BT.
- Être capable de rendre compte de ses activités.

Pédagogie

Module 1 : THEORIE

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension :
 - reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites :
 - identifier les limites et les zones d'environnement
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation :
 - lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Préciser les rôles de chacun :
 - différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique :
 - analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) :
 - identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :
 - identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement :
 - assurer la surveillance électrique de l'opération
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique :
 - appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Les opérations d'essais Les zones d'environnement

Retour d'expérience sur :

- Les risques spécifiques aux essais en BT
- Les mesures de prévention
- La préparation des essais
- Les niveaux d'habilitation nécessaires
- La consignation
- Le respect des consignes du chargé d'exploitation électrique et des prescriptions d'exécution des essais
- La rédaction des documents.

Module 2 : PRATIQUE

Exercices sur :

Le repérage des environnements ou locaux à risques

- Le balisage de la zone et sa surveillance
- L'utilisation de ses EPI
- La réalisation d'essais seul ou à plusieurs
- La consignation et le compte rendu de son activité. Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

Moyens

Mis à disposition par EMERIS Formation

- Salle équipée de tableau pédagogique permettant la réalisation de la pratique.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés et interrogations.
- Démonstrations et exercices pratiques appropriés aux différentes situations susceptibles d'être rencontrées.
- Contrôle du comportement (en continu lors des mises en situations).

Mis à disposition par le Client

- Envoyer avant la formation la carte d'habilitation.
- Une salle susceptible de recevoir un groupe de 12 personnes et une machine si disponible

Modalités d'évaluation des acquis

-Test :

Contrôle des connaissances théoriques et évaluation des savoir faire

-Validation de la formation :

A l'issue de la formation théorique et pratique, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.

-Périodicité de recyclage selon la NFC 18-510 : 3 ans